

POUR  
TRAVAUX  
ET  
NOUVELLES

appeles 1000 ou 1001  
Imprimerie Moderne

TRAVAUX DE TOUS GENRES  
A VOTRE  
SATISFACTION

# LE QUOTIDIEN

LE  
ET  
ENCOURAGES  
LE JOURNAL LOCAL

Abonnement, \$3.00  
par année.

SEUL ORGANE QUOTIDIEN  
DE LA  
RIVE SUD

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, Prop.

LEVIS, SAMEDI, LE 24 FEVRIER 1934

VOL. LV, No 45

## Le sabotage des C. N. R.

Dimanche dernier, Monsieur le Curé Carrier recommandait aux fidèles de prier pour que les choses s'améliorent et que le travail revienne, qui permette à nos ouvriers de gagner de quoi nourrir leurs familles. "Des gens prétendent que la situation s'améliore, disait-il en substance, mais je dois avouer que je ne puis voir aucune amélioration appréciable."

Lévis, en effet, est un centre important en ce qui concerne les chemins de fer. Nombre de nos gens jusqu'ici se gagnaient un salaire raisonnable qui leur permettait de faire honneur à leur affaire, de faire instruire leurs enfants et de doter, ainsi la communauté de citoyens de premier ordre, instruits, laborieux et avisés. La diminution du trafic causée par la dépression avait porté à cette classe de terribles coups par la mise au repos d'un très grand nombre d'entre eux.

L'an dernier, alors que le gouvernement fédéral n'avait pas d'argent à prêter aux C. N. R. pour leur permettre de garder les usines en opération et maintenir en parfait ordre de réparation locomotives, wagons, voies ferrées et gares, il prêtait à fonds perdus, sans intérêt, deux millions et demi au Pacifique Canadien pour lui permettre de garder en parfait ordre le matériel dont il se sert pour faire compétition aux C. N. R. En plus, on avait permis de faire disparaître certains trains qui nuisaient au C. P. R. et on en avait d'autres dont les départs se faisaient à des heures impossibles. Tout cela, au profit du C. P. R. et au dommage de nos concitoyens travaillant sur les C. N. R.

Ces jours derniers, à Ottawa, les honorables Lapointe et Rinfret demandaient au gouvernement de changer certains de ces départs pour accommoder les voyageurs. Le ministre des chemins de fer a répondu qu'il n'avait rien à voir dans cela.

C'était déjà assez mauvais, mais voici qui mettra de belle humeur MM. Lapointe et Rinfret et convaincra Monsieur le Curé que la situation va s'empirer tous les jours. Les journaux publiaient hier :

**Montréal, 23. — Une nouvelle fusion des services de passagers du Canadien National et du Pacifique Canadien entre Montréal et Québec, prendra effet le 11 mars, suivant un communiqué conjoint émané hier des quartiers-généraux des deux chemins de fer ici.**

**Les billets directs sur une ligne ou l'autre seront acceptés sur les trains fusionnés. On estime que les deux compagnies sauveront environ 500,000 milles de trains par année. Les économies seront également partagées entre les deux compagnies.**

**Entre Montréal et Québec, les trains du C. N. R. quittant Montréal à 9.15 a. m., 5.00 p. m. et 11.30 p. m., et quittant Québec pour Montréal à 1.30 p. m., 5.00 p. m. et 11.55 p. m. seront administrés comme trains fusionnés sur les voies du Pacifique. Le Canadien National cancelle son train de nuit dans chaque direction et aussi son train de l'après-midi quittant Montréal pour Québec à 6.10 p. m., et quittant Québec pour Montréal à 3.15 p. m. Le Canadien National substituera aux trains cancelles tels services jugés nécessaires pour le trafic intermédiaire.**

Ajoutez à cela la nouvelle officielle d'Ottawa parue quelques jours avant :

### REPONSE DE M. DUPRE

**A une interpellation à propos des contrats postaux Ottawa, 21. — L'honorable M. Maurice Dupré, ministre intérimaire des Postes, a communiqué à la Chambre des Communes, lundi, en réponse à une interpellation que la valeur totale de tous les contrats postaux accordés aux chemins de fer au cours de l'année fiscale 1932-1933, avait été de \$6,696,920. De ce montant \$3,477,479 allèrent au Pacifique Canadien et \$2,842,699 au Canadien National.**

Préférence de près d'un million de piastres sur les contrats de malles en faveur du Pacifique Canadien, au détriment des Chemins de Fer Canadiens qui donnaient l'existence à nos gens. Disparition d'un nombre considérable de trains qui mettra à chômer un groupe important de bons salariés, employés de chemins de fer, commis postaux, commis de messageries, nettoyeurs de chars, vendeurs de billets, réparateurs de wagons, etc., etc.

On continue le sabotage commencé depuis longtemps. Nous sommes loin des promesses faites à Charney par le Docteur de faire rouvrir toutes les usines de réparation, les hangars de transbordement et de donner emploi à toute la population qui l'écouloit.

Monsieur Fortin, nous dit-on, est à se chercher un fromage où il ira se cacher pour n'avoir pas à rendre compte de son mandat aux électeurs qu'il a trompés et abandonnés. Nous comprenons sa prudence, mais nous comprenons mal l'effronterie de M. Dupré de venir le remplacer. Il se vante en chambre d'avoir, comme ministre du district, sanctionné ce don au C. P. R. d'un million de plus en contrat de malle, en plus des deux millions et demi en argent pour réparation de matériel, et d'avoir enfin permis qu'on chasse les nôtres du service des passages de Québec et du district au profit de gens qui ne sont pas de notre comté. Eh bien ! il a du front tout le tour de la tête. Qu'il vienne à Lévis, c'est bon, il verra que les "petites patates" ne seront pas grosses."

## PROMPTE DECISION RECLAMEE

### Roosevelt et le traité de canalisation

Washington, 24. — Concernant le traité de canalisation du St-Laurent avec le Canada, le président Roosevelt a réclamé hier une prompt décision de la part du Sénat.

Il a donné ce mot d'ordre en réalisant qu'il existe aux Etats-Unis un sentiment solide en faveur de l'arbitrage du pacte avec le pays voisin. Mais en même temps des membres impartiaux du sénat ont prêté une défiance pour la tentative de l'administration.

## Aux Communes

### Le port de Churchill

Ottawa, 24. — La Chambre des Communes a discuté hier des crédits pour le port de Churchill réclamé depuis plus de 50 ans par l'ouest canadien.

Au cours de cette discussion, l'hon. M. Manion, ministre des Chemins de Fer, a annoncé que des plans concernant l'utilisation de la route de l'Arctique au cours de la prochaine saison étaient assez avancés, ajoutant que, l'an dernier, 2,500,000 minots de blé avaient été expédiés par cette route, ainsi qu'une expédition de bestiaux et de marchandises variées, en destination de Liverpool et Londres. "On s'attend, dit-il, à ce que le tonnage des expéditions soit plus considérable au cours de la prochaine saison."

L'honorable M. W. R. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture, suggéra au gouvernement fédéral de payer une partie des taux d'assurance maritime sur la route de Churchill, parce que ces taux sont cinq fois plus élevés que ceux de la route de Montréal.

"Les taux de Churchill baissent tranquillement", répondit le ministre des Chemins de Fer. "Au cours de la dernière saison, ils ont diminué de 2 à 11-4 pour cent."

La formation d'un comité d'enquête parlementaire du service civil a été annoncée hier à la Chambre par l'hon. M. Bennett. Quatre députés conservateurs, deux libéraux et un ouvrier font partie de ce comité.

### Demain à Notre-Dame

Les demoiselles Enfants de Marie n'oublieront pas, demain matin, leur messe de communion générale, à 7 h. 15, en l'église Notre-Dame, de même que leur réunion mensuelle de l'après-midi.

Les fidèles voudront bien se rappeler également que demain sera le deuxième dimanche de communion et de prières spéciales de la paroisse Notre-Dame de saint Joseph, en l'honneur des sept allégresses du saint Protecteur, dont tant de faveurs signalées ont été obtenues depuis un an.

### Un mot d'ordre

Hommes et jeunes gens ont convenu d'assister, le 7 mars prochain, au Euchar-Boucane de la conférence S. Vincent de Paul de Notre-Dame, à la salle paroissiale, au profit des pauvres.

Le mot d'ordre est donné et personne ne devra y manquer. La liste des prix se fait déjà intéressante et, à 35 sous, les cartes d'admission devraient s'élever très rapidement.

## LE NOUVEAU ROI

### Sur le trône de Belgique

Bruxelles, 24. — Une impressionnante manifestation d'enthousiasme populaire, considérée comme un bon signe pour l'avenir, a inauguré hier matin le règne de Léopold III sur le trône de Belgique.

Le prince héritier prêta serment de fidélité au royaume et à la constitution, à titre de roi, et prononça le traditionnel discours du trône devant le parlement et de hauts personnages du pays et de l'étranger.

Les communistes ont remis à ce soir leur projet d'organiser une démonstration, mais les autorités ne pensent pas que cette manifestation prême de l'ampleur.



### UNE MAUVAISE HABITUDE

Tous les bébés prennent facilement des habitudes, sans s'en apercevoir si elles sont bonnes ou mauvaises. Si on berce un enfant pour l'endormir, en très peu de temps on ne peut plus le faire dormir sans le bercer. De toutes les habitudes, celle de la tétine est la plus malpropre, la plus dangereuse et la moins excusable.

Il n'y a aucune mère qui songerait à exposer son enfant à prendre une maladie contagieuse quelconque, cependant c'est ce qu'elle fait en lui donnant une tétine, parce que le bébé la prend quel que soit l'endroit où elle ait traîné. La tétine peut tomber par terre ou sur le trottoir, elle peut être manipulée par des mains étrangères, elle peut venir en contact avec des objets divers, et elle peut attirer l'attention des mouches, et, de bien d'autres manières, elle peut devenir contaminée par des germes de différentes maladies que l'enfant va se porter à la bouche.

La tétine que l'on donne au bébé quand on le met à dormir tombe généralement de la bouche de l'enfant une fois qu'il est endormi; elle devient alors, comme on le voit souvent, l'endroit de prédilection des mouches qui viennent s'y déposer, venant d'endroits la plupart du temps malpropres. Quand l'enfant s'éveille et pleure, la mère s'empresse de venir à lui et lui met cette saleté dans la bouche.

L'enfant pleure pour avoir sa tétine, parce qu'il en a pris l'habitude. Si on ne lui en avait jamais donné une, il ne la demanderait jamais. Il n'est pas naturel que l'enfant ait toujours quelque chose dans sa bouche. De fait, sucer la tétine ne calme plus l'enfant après quelques minutes. Elle le fatigue et l'irrite. Quelqu'un qui mâche de la gomme se fatigue la mâchoire; mâcher continuellement donne la sensation d'un morceau dur en arrière de la gorge, comme dans les cas d'indigestion, due à la déglutition continuelle d'une quantité exagérée de salive et aux mouvements de la mâchoire. Celui qui suce une pipe vide aurait la même sensation.

En plus de l'irritation qu'elle cause à l'enfant et de l'infection à laquelle elle l'expose, la tétine peut apporter un grand changement dans son apparence. L'usage continu de la tétine change l'arc de la bouche et fait souvent projeter les dents de la mâchoire supérieure, la lèvre correspondante devenant alors courte et serrée. Cette difformité est le résultat de la forme et de

Suite à la page 4

## ARMEE FORTE NECESSAIRE

### Etant donné la présente situation européenne

Paris, 24. — Au cours du débat qui a eu lieu hier au comité des Affaires Etrangères du Sénat, on a discuté la nécessité absolue d'une armée française suffisamment forte pour appuyer efficacement la politique étrangère du pays.

Une certaine anxiété fut exprimée concernant la faillite apparente des pourparlers de désarmement, et le comité a insisté pour que le gouvernement maintienne une armée française solide, étant donné la présente situation européenne.

## A la Législature

### La séance d'hier

Parmi les différents projets de loi étudiés hier après-midi, à l'Assemblée législative de Québec, celui du ministre de l'Agriculture, ayant pour but de permettre aux sociétés coopératives agricoles qui ont 200 membres et plus d'avoir un conseil d'administration de sept directeurs a provoqué un débat qui s'est terminé par un vote de 24 à 6 en faveur de la motion de l'hon. M. Godbout pour la seconde lecture.

Le projet règle aussi le cas des membres qui ne remplissent pas leurs obligations, en leur permettant de participer aux profits, mais en les privant du droit de vote, et ceci à la demande des sociétés elles-mêmes.

La séance d'hier, a été assez brève, mais on y a taillé beaucoup de besogne.

Sept projets de loi ont été présentés, dont l'un, présenté par le premier ministre, assurera une certaine protection aux municipalités comme aux propriétaires, au sujet de la prescription de taxes municipales et scolaires.

Le gouvernement veut décréter que les municipalités devront procéder à la vente de propriétés au cas de non-paiement des taxes, mais que les propriétaires pourront obtenir un délai d'un an en s'adressant à un juge et en démontrant des raisons valables pour obtenir le délai.

### En magasinant

Le samedi, c'est la journée des smettes. Pourquoi, en magasinant, ne pas en profiter pour acheter, au prix de 10 sous, sa carte d'admission à la conférence avec vues instructives et vues comiques de mardi soir prochain, à la salle S. François-Xavier, sous les auspices de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle?

Cartes en vente au presbytère Notre-Dame, chez les officiers de la Société susnommée, au "Quotidien" et par les Zouaves.

### Notes personnelles

Mre Henri Bernier, C. R., de Lauzon, est retenu à sa chambre depuis quelques jours par la maladie.

Mlle M. Ménard, institutrice de Lauzon, qui a subi récemment une opération chirurgicale à l'Hôtel-Dieu de Québec, est actuellement en bonne voie de guérison.

Mme Willie Lemieux et Mlle Odile Lemieux, de St-David de l'Auberivière, sont en promenade à Drummondville, les invités de M. et Mme Edgar Larocque.

## Levis paie ses creanciers

Plus que 50 à 60 mille dollars d'obligations à disposer du dernier emprunt. — Règlement retardé. — Listes électorales. — Guerre aux bancs de neige.

M. le maire L.-S. Durand a annoncé au conseil de ville de Lévis, hier soir, que la cité a maintenant payé toutes redevances à la Banque Canadienne Nationale, à la Caisse Populaire de Lévis et à la compagnie Quebec Power, par suite de l'emprunt de consolidation de ces mois derniers.

La nouvelle plaira sûrement aux contribuables sans inciter, cependant, les débiteurs de la ville à se croiser maintenant les bras en se disant que la dite ville n'a plus besoin d'argent pour son administration.

Pour l'information des citoyens qui désirent savoir de combien d'obligations la cité peut encore disposer, le maire a déclaré qu'il restait à vendre de \$50,000, à \$60,000 d'obligations du dernier emprunt de \$225,000, à 5 1/2% au pair, par tranches de \$500, et \$1,000 à 10 ans.

### SEANCE SPECIALE

Le conseil, en séance spéciale, a d'abord procédé à la révision des listes électorales provinciales. Une vingtaine de noms d'électeurs ont été ajoutés, sur demandes écrites faites dans le délai prévu par la loi. Une correction a été faite, de même qu'un retrait, puis le conseil a discuté le cas d'un électeur, natif de Lévis, qui voyage constamment en vertu de son occupation. Cet électeur a des parents à Lévis et n'a pas de domicile déclaré en un autre endroit. Verbalement, il a demandé à rester inscrit sur les listes de la ville.

Le conseil, sur division, M. l'échevin Alb. Roy votant contre, a acquiescé à cette demande. C'était, croyons-nous, le premier vote de l'administration présente depuis un an bientôt. M. Roy motiva son vote en déclarant qu'il ne connaissait pas cet électeur au domicile à Lévis.

### SEANCE REGULIERE

Seules des questions de routine ont occupé le conseil en séance régulière. Quant à la deuxième lecture du règlement 321, au sujet du lait, elle a été renvoyée à la prochaine séance, laquelle sera tenue la semaine prochaine. Hier la, les laitiers font l'étude

du règlement et, s'il y a lieu, feront leurs représentations au conseil. Ce dernier est disposé à l'entendre, sans se désister toutefois du projet de parer aux dangers et abus, tel celui, par exemple, de laisser vendre à Lévis du lait dont le même règlement municipal en vigueur depuis près d'un an, à Lauzon, interdit la vente dans les limites de cette municipalité. Le conseil tient à l'hygiène et n'entend pas prendre de risques, bien qu'il n'ait aucunement l'intention de molester les laitiers pour le simple plaisir de la chose.

Requête. — A sa prochaine séance, à la suggestion de M. l'échevin Henri Brochu et de M. H. E. Weyman, président de la Chambre de Commerce, le conseil passera une résolution à l'adresse des autorités fédérales pour demander la discontinuation du travail des brise-glaces, durant l'hiver, dans la région de Montréal.

Le projet de résolution sera soumis aux municipalités riveraines du fleuve jusqu'à Lotbinière, qui seraient elles-mêmes disposées à faire pareille demande à Ottawa. Le concours des Chambres de Commerce de Lévis et de Québec sera aussi assuré et l'on réclamerait celui de la Commission du Port de Québec, de la ville de Québec, de l'hon. M. Francoeur, député de Lotbinière, et de M. le Dr Gauthier, député de Portneuf.

Le travail des brise-glaces nuit beaucoup au service de traversée entre Lévis et Québec, affecte les services publics et fait tort à notre population, qu'il tend même à diminuer chaque année, tel que rappelé hier soir par M. Brochu. Par ailleurs, comme la presse l'a déjà rapporté, la tenue du chenal ouvert par les brise-glaces est pour peu de choses en ce qui concerne l'ouverture de la navigation au printemps et le niveau de l'eau en est affecté.

L'avance de l'heure. — La Railway Association of Canada a informé le conseil du changement de ses horaires du 29 avril au 30

Suite à la page 4

## Le "merci" de nos pauvres

M. Vaillancourt le traduit aux demoiselles qui passent à domicile chaque semaine, aux membres de la S. Vincent de Paul et au public

Les charitables demoiselles de Lévis qui, chaque semaine depuis l'automne dernier, passent à domicile pour recueillir les oboles en faveur des pauvres, de même que les conférencières de la S. Vincent de Paul de Notre-Dame et les membres de leurs familles, sont réunis, hier soir, à la salle paroissiale, sur l'invitation de M. Cyrille Vaillancourt, président de la Conférence S. Vincent de Paul.

C'était la deuxième réunion du genre depuis le commencement de l'hiver et, cette fois encore, M. le curé J.-E. Carrier avait tenu à y assister, pour marquer lui aussi sa bien vive gratitude à ces nombreuses personnes charitables et dévouées qui ne cessent de se dépenser au service de nos familles pauvres.

M. Vaillancourt voulait, une fois encore, traduire le merci des pauvres à toutes ces personnes, et il eut des paroles à la fois élogieuses et réconfortantes à leur endroit, déclarant rien moins que merveilleux, par exemple, ce dévouement inlassable d'un grand

nombre de nos jeunes filles qui, chaque semaine, en dépit des intempéries, recommencent leur collecte à domicile. Elles assurent ainsi un précieux concours aux membres de la Conférence S. Vincent de Paul, qui font une distribution judicieuse, parmi les pauvres, des deniers ainsi recueillis.

La charité du public joue également un grand rôle et, au nom des pauvres à qui elle profite, la S. Vincent de Paul remercie cordialement et de leur générosité inaltérable les nombreuses familles qui donnent chaque semaine aux demoiselles autorisées à venir leur rendre la main.

Pour compléter cette réunion, à laquelle pouvaient assister environ 300 personnes, M. Vaillancourt fut heureux d'offrir à l'auditoire l'intéressante représentation cinématographique de "La Grande Amie", de Pierre L'Ermitte, ouvrage couronné par l'Académie française. Un film comique compléta ce programme et la soirée prit fin à 10 h. 30.

# Pour Soulager La Douleur En Quelques Minutes

Demandez et prenez

# ASPIRIN

Marque de Commerce, Brev.



Dû à un procédé unique de fabrication, les Tablettes d'Aspirin sont faites de manière à se désagréger — ou dissoudre — A L'INSTANT où vous les prenez. Ainsi, elles commencent à agir instantanément. Elles sont en voie de vous débarrasser aussi bien d'un mal de tête douloureux, de la névralgie, la névrite ou de la douleur rhumatismale quelques minutes après les avoir avalées.

De plus, elles assurent un soulagement SANS DANGER — car ASPIRIN ne déprime pas le cœur. Lorsque vous en achetez, cependant, méfiez-vous des substituts. Pour être certain d'obtenir le prompt soulagement d'ASPIRIN, exigez que le nom Bayer, en forme de croix, soit sur chaque tablette d'Aspirin.

**ASPIRIN NE DEPRIME PAS LE COEUR**

"ASPIRIN, en Français est ASPIRINE, la marque de commerce de The Bayer Company, Limited." **Fabriquée au Canada**

## De Notre Edition Précédente

### Deux films comiques

Au programme des vues animées déjà annoncées, qui accompagneront la conférence de M. le Dr Armand Brassard, sur le Jardin Zoologique du gouvernement provincial, mardi soir prochain, à Lévis, s'ajouteront deux films comiques qui ne manqueront pas de dérider l'auditoire.

On mèlera ainsi l'agréable à l'utile, encore que, dans la circonstance, l'utile ne doive pas manquer d'être particulièrement agréable.

Tous ont leur carte pour cette soirée? Ne tardez pas et convenez qu'à 10 sous la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle est loin de forcer la note.

### Ambulance Gilbert

A l'arrivée à Lévis, hier soir, du train venant de Bellechasse, l'ambulance de M. Maurice Gilbert a été appelée pour transporter à l'Hôtel-Dieu, en vue d'une délicate opération chirurgicale, un jeune homme de 16 ans, M. Arthur Beaudoin, fils de M. Aurèle Beaudoin, de S. Charles.

### Salles combles partout

A Lévis, Bienville et Lauzon, les trois soirées d'hier ont fait salle comble et furent couronnées du succès complet que souhaitait chacune des organisations.

A Lévis, les demoiselles Enfants de Marie donnaient leur soirée annuelle avec drame social et programme musical.

A Bienville, la S. Vincent de Paul offrait, avec le concours d'artistes du poste C H R C, une veillée du bon vieux temps.

Enfin, à Lauzon, une soirée de cartes, au profit des pauvres, était donnée au Collège par l'Association Sportive et le club Lauzon.

## Voici ce que Vous Epargnez en employant le

### Tabac à Cigarettes Turret

Ces chiffres établissent les faits:

1 lb. de Tabac à Cigarettes avec papiers—18 paquets à 10c. \$1.80	
1 lb. de Turret (Tabac à Cigarettes) sans papiers, 15 paquets à 10c. ....	1.50
Economie.....	.30
15 "Mains de Poker", valeur approximative.....	.07
Coût de 4 livres de papiers "Vogue" ou de "Chantecler" pour rouler 1 lb. de Tabac à Cigarettes Turret .....	.20
Par l'emploi du Tabac à Cigarettes Turret, économie nette .....	.17

Vous pouvez échanger les "Mains de Poker" que vous obtenez avec le Tabac à Cigarettes Turret contre les papiers à cigarettes "Vogue" ou "Chantecler" à nos Magasins de Primes des "Mains de Poker" ou faites-le par la poste—5 gros livres de l'une ou l'autre marque contre une seule série complète de "Mains de Poker".

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES

# TURRET "FINE CUT"

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER" Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

### GALERIE CANADIENNE

## OCTAVE CREMAZIE

Un dicton populaire, vieux comme le monde, mais heureusement tombé en désuétude assure que "Nul n'est poète dans son pays." Cette assertion n'est-elle pas souvent mensongère? Si nous jetons un regard sur notre jeune génération et sur ce champ lointain du passé, nous constaterons même chez les nôtres qu'un grand nombre ont fait mentir le proverbe.

Félicitons ceux qui avec leurs propres talents ont su gagner leurs épaulettes, ont su monter jusqu'aux sommets avec leurs propres ailes. Plaignons celui qui, par contre, pourtant bien doué, a douté de ses forces; a laissé se perdre dans l'inaction de belles aptitudes; a brisé un avenir brillant; a recherché en vain l'appui de ses frères. Nul n'a secondé ses efforts louables; personne n'a voulu se pencher avec mansuétude sur un travail absorbant, murmurer à une oreille attentive et confiante le mot d'encouragement sur le sentier du vrai et du beau.

La carrière de poète, d'écrivain ou de prosateur est, ce me semble, avec celle du musicien, la moins lucrative, la plus ingrate en notre pays. Octave Crémazie, Calixa Lavallée, Emile Nelligan, Fréchette et d'autres en sont des preuves irréfutables. Ils durent s'expatrier pour trouver le pain quotidien; ils virent apprécier à l'étranger leurs réels talents, méconnus dans leur patrie.

Dans un grand geste de suprême hommage, les Canadiens se sont souvenus et en 1933, on eut le bonheur d'enregistrer la translation des restes de l'auteur de notre chant national si suave. Bientôt aussi, les mânes de Crémazie tressaillèrent, en franchissant les rives de ce majestueux St-Laurent, que sa grande âme de poète a si bien chanté, qu'on le nomma notre poète national. Relisons donc la biographie de ce grand homme, alimentée aux sources du "Dictionnaire général du Canada" de R. P. Lejeune, O.M.I., de l'"Anthologie Pournier", et des "Pages Choiesies" de Ernest Gagnon.

Le 16 avril 1827 naissait à Québec, Joseph-Claude-Olivier, — que l'on nomma Joseph-Octave en souvenir de Mgr Plessis —, libraire, poète et fondateur de l'Institut Canadien, fils de Jacques Crémazie, — dont le père était originaire de l'Ariege, en Languedoc —; et de Marie-Anne Miville de Charlesbourg; frère de Jacques, professeur à Laval et de Joseph, libraire de la rue de la Fabrique, Québec.

Il fit ses études secondaires au Petit Séminaire et devint l'associé de ses frères dans le commerce de librairie. Cultivant la lecture de ses poètes favoris dont il vendait les ouvrages, Octave rêva de composer des vers et il négligea la comptabilité et la rentrée des factures "pour courir après une rime qui lui échappait." L'abbé Holmes qui lui avait voué une particulière affection, encourageait ses aptitudes studieuses, appréciait son imagination vive et sa sensibilité délicate. En 1855 tout le Québec intellectuel se réunissait au Cénacle du poète Crémazie, petit bureau situé tout au fond de la librairie; l'historien Garneau, le penseur Etienne Parent, le Baron Gauldrée-Boileau, consul-général français, l'abbé Ferland, l'abbé Casgrain, Chauveau, Taché, Fréchette, Dr. Hubert Larue, Albert de Gaspé, Lemay, Gérin-Lajoie, Alfred Garneau. C'est uniquement dans ce cercle restreint que Crémazie livrait les trésors de son étonnante érudition. Les littératures allemande, espagnole, anglaise, italienne, lui étaient aussi familières que la littérature française; il citait avec une égale facilité Sophocle et le Ramayana, Juvénal et les poètes arabes ou scandinaves. Il avait étudié jusqu'au sanscrit. Il publia en 1854 dans

**A ceux qui souffrent de maux de tête**

Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement la circulaire incluse dans chaque boîte.

Pour soulager les douleurs périodiques, névralgies, maux de dents, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.

**ANTALGINE**  
EN VENTE PARTOUT 25¢

"Le Journal de Québec" son premier poème: "La Guerre d'Orient"; en 1855 "Les Ruines de Sebastopol"; en 1862 dans la revue "Les Soirées Canadiennes", quelques-uns de ses vingt-cinq poèmes: "Castelfidardo" qui chante la papauté et les zouaves, ses dévoués défenseurs; "Le Canada", "Le Chant du Vieux Soldat" et "Le Drapeau de Carillon" célèbrent les gloires de la Nouvelle-France; "Le Chant des Voyageurs" note les caractéristiques de certains compatriotes; "La Fiancée du Marin", rappelle une légende nationale, et ce fut à la demande de M. Ernest Gagnon, artiste et écrivain distingué, que le barde canadien la composa pour l'album d'une commune parente. A cette occasion, M. Gagnon voulut plaisanter sur sa vocation de "célibataire invétéré"; — "Pour être franc, répondit celui-ci, je dois confesser que je songe quelques fois au mariage, mais seulement lorsqu'il manque un bouton à mon gilet ou à ma redingote"... Du reste, Crémazie ne recherchait aucunement la compagnie des dames; ses habitudes cassanières ne le montraient ailleurs que sur le seuil de sa librairie, à la résidence de sa mère ou dans son banc de la cathédrale de Québec.

"Crémazie, nous assure M. Gagnon, était un habile comptable; à sa propre comptabilité il ajoutait celle de la Banque Générale Suisse dont il était l'agent. On sait qu'avant la législation fédérale de 1871, les dénominations monétaires étaient les louis, les chelins et les deniers; il savait faire l'addition simultanée, par trois colonnes à la fois, des pages entières couvertes de chiffres; il répéta bien des fois "ce tour de force". On fit imprimer à Paris une mince et élégante plaquette contenant la meilleure pièce de vers de notre poète national, après sa magistrale composition intitulée "Les Morts" et restée inachevée: "Le Vieux Soldat Canadien." Ce "soldat" a réellement existé. Il était l'aïeul de M. Joseph Bélanger, notaire, député de la basse-ville, et de Madame A.-B. Sirois.

En 1862, la banqueroute jetait sur le chemin de l'exil volontaire le poète-libraire; le 11 novembre il quittait Québec pour n'y plus revenir. Il était alors âgé de trente-cinq ans. Dès lors, sa correspondance, sous le pseudonyme de "Jules Fournier", révèle à la postérité, ses peines physiques et ses douleurs morales. Il vécut exilé, seize longues années, dévoré de nostalgie, accablé d'angoisse devant l'inévitable dénouement, secouru par ses frères et protégé par la famille Bossange de Paris et ensuite par Monsieur Malandin du Havre. Enlevé en quelques jours par une péritonite, il expira le 16 janvier 1879, le regard tourné vers son pays natal. Il n'avait revu aucun des siens, mais l'ami fidèle de toutes les heures sombres, le prêtre, lui administra les derniers sacrements. Il fut inhumé sur la Côte Bretonne, d'où partaient jadis les vaisseaux vers la Nouvelle-France, et d'où la pensée de notre poète dut s'élever bien des fois vers sa chère patrie....

En 1913, ses admirateurs français et quelques amis canadiens élevèrent à sa mémoire un modeste monument au cimetière du Havre, où reposent ses cendres. Le 24 juin 1906, un autre monument fut érigé dans le Carré St-Louis de Montréal. Sur un piédestal que décorent une lyre et une branche de laurier se trouve le buste du premier barde canadien. Crémazie, le regard lointain, semble relire sur les flots bleus du grand fleuve, l'épopée française qu'il avait rêvé de faire revivre tout entière dans des vers harmonieux.... Au pied de la colonne, un vieux soldat, pressant sur son cœur le Drapeau de Carillon, exhale son âme dans ce cri d'amour patriotique, gravé sur le socle: "Pour mon drapeau, je viens ici mourir." Ce monument symbolique est l'oeuvre du sculpteur P. Hébert.

Voici le dernier poème qui tomba de son cœur ulcéré, quelques jours avant de partir pour la France, lequel nous semble une prophétie:

Prie pour l'exilé qui, loin de sa patrie, Expira sans entendre une parole amie. Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort, Personne ne viendra donner une prière, L'aumône d'une larme à la tombe étrangère! Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort?

Mieux que sur un tertre funèbre où se flétrissent trop tôt les tributs floraux, les Canadiens-français cultivent à ta mémoire, ô Crémazie, la fleur vivace de l'affection fidèle qui croît au plus profond de leur cœur, au champ sacré du souvenir.

JACQUEMINE. (La Gazette du Nord)

**LE QUOTIDIEN**  
41, Avenue Bégin, Lévis.  
"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis.  
F. PICHETTE, J.-A. GAGNON, Président. Gérant

Le nazisme doit animer l'art musical chez les Allemands. On dit aux compositeurs de l'Allemagne, réunis en congrès à Berlin, sous la présidence de Richard Strauss, que la musique sous toutes ses expressions pour atteindre à des sommets jusqu'ici inaccessibles si elle était polie, dans ses principes fondamentaux, par les règles qui sont à la base de la doctrine de Führer. Une campagne intensive sera prochainement déclenchée dans le monde artistique d'Allemagne et son succès a été confié à un comité de douze musiciens et compositeurs. Il s'agit d'apporter une réforme au génie musical des Germains, de le mouler aux formes nazistes et de lui faire rendre l'expression conforme à l'esprit raciste. Paul Hindemith, Hans Pfitzner et Clemens Schmalstich font partie du comité. Des sous-comités ont été composés. Le gouvernement déliera la bourse de l'Etat pour aider au mouvement de réforme, en primant les

La réorganisation des écoles professionnelles d'entreprises a été décriée en Russie, après constatation que, une fois leurs études terminées, les élèves ne s'engagent pas dans l'industrie, mais vont poursuivre des études supérieures dans les écoles techniques et les universités. Dorénavant, les écoles d'entreprises seront réorganisées en écoles professionnelles donnant un enseignement de courte durée, et leur but sera de former des ouvriers qualifiés pour l'industrie et les transports. D'après un rapport publié par l'Organisation internationale du Travail (Genève) et basé sur des informations de sources russes, l'arrêté constate que but sera de former des ouvriers qualifiés ont été formés pour l'industrie et les transports dans les écoles professionnelles pendant les cinq dernières années. compositions qui auront été jugées dans la formule naziste.

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

LA FORMULE NAZISTE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

**Si vous souffrez de :**

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Douleurs de dos, de reins
- Périodes douloureuses ou irrégulières
- Troubles internes
- essentielle féminina

symptômes ou conséquences de l'AMÉNORRÉE

prenez, Médames, les **PILULES ROUGES**; elles sont toujours employées avec grand succès.

**PILULES ROUGES**

pour les Femmes Pâles et Faibles

Ch. Chénèque FRANCO Américain 146, 157, rue St-Denis, Montréal.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**  
de Notre Dame de Québec

Bureau principal: No. 21, St-Jean, Québec

**EXCLUSIVEMENT QUEBEC ET LEVIS**

Les quatorze bureaux de LA CAISSE D'ÉCONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la maille.

**SUCCESSALES A LEVIS**

RUE COMMERCIALE, No. 103, (au bas de la Côte); AVENUE BEGIN, No. 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hrs à 8.30 hrs.

**COFFRETS DE SURETE**

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCESSALES pour la garde de documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

**LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE**

**LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE**

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé; ceux qui désespèrent même de leur cas ont été ramenés à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules.

**LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE**

sont faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce, au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins, elles débarrassent le mal. Un essai convaincra les plus sceptiques de la valeur des

**PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE**

Elles guérissent la BILIOSITÉ, la MAUVAISE DIGESTION, la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES DES REINS. Elles constituent un excellent Purifiant de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la maille, en payant d'avance, et franco le port, en s'adressant à

THE W. P. COMSTOCK CO, Limited, Brockville, Canada.

**Appréciez au Réveillon**

AVANT d'aller dormir, êtes-vous agité par la faim? Prenez un bol de Flocons de Blé d'Inde Kellogg, avec du lait ou de la crème. Régalez sans pareil, facilement digestibles, ces flocons procurent un sommeil paisible. Combien préférables aux aliments lourds et indigestes.

Servez des Kellogg au souper des enfants et, bien entendu, au déjeuner et au lunch. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

**Kellogg's CORN FLAKES**

**Les savoureux Kellogg**

**REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES**

(Suite)

Par arrêté du roi du 10 mai 1678, le gouverneur de Frontenac avait reçu ordre d'assembler vingt des principaux et plus anciens habitants de la Nouvelle-France afin de connaître leur avis sur la traite de l'eau-de-vie. Cette assemblée eut lieu le 26 octobre 1678, et chacun donna son avis. On sait que la plupart des citoyens convoqués se prononcèrent en faveur de la traite de l'eau-de-vie.

Le 7 novembre 1678, MM. Dupont de Neuville et Jean-Baptiste de Peiras parlaient pour la France. Ils traversaient la mer pour leurs propres affaires, mais M. de Frontenac les avait chargés de porter au ministre par la même occasion le résultat de l'assemblée du 26 octobre précédent.

Le 12 novembre 1680, M. Dupont de Neuville achetait la seigneurie de Dombourg du sieur Jean-François Bourdon de Dombourg. Il paya son acquisition 6,250 livres.

Cette seigneurie avait été concédée par le gouverneur de Lauzon, le 15 décembre 1653, au sieur Jean Bourdon qui lui avait donné le nom de Dombourg (anagramme de son nom). Jean Bourdon et son fils Jean-François Bourdon s'occupèrent peu de leur seigneurie. M. Dupont de Neuville se chargea de la développer et y établit un bon nombre de colons.

Il commença par l'agrandir. Comme il restait un espace de terre non concédée, entre la seigneurie qu'il venait d'acheter et la seigneurie de la Pointe-aux-Ecureux (les Ecureuils d'aujourd'hui), il demanda au gouverneur de la Barre et à l'intendant de Meulles de joindre cet espace de terre à sa concession. MM. de la Barre et de Meulles se rendirent à sa demande et lui en donnèrent le titre le 27 avril 1683.

"Avons au dit sieux Dupont donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons l'espace de terre ci-dessus, est-il dit dans ce titre, laquelle étendue de terre nous avons unie, jointe et incorporée, unissons, joignons et incorporons à son dit fief et seigneurie de Neuville, pour en jouir par luy ses hoirs et ayans cause aux mêmes droits de fief et justice qu'il tient son dit fief, le tout ne composant qu'une même seigneurie et justice, et aux charges, clauses et conditions qu'il est tenu envers le roi pour le dit fief de Neuville" (1).

**Riche et agréable en saveur**  
**THÉ "SALADA"**  
**'Frais des plantations'**

En 1684, le ministre de Seignelay, dans le but de se renseigner sur l'état de la colonie, posait les deux questions suivantes à l'intendant de Meulles:

1o Le droit de 1/4 sur les castors et le droit de 1/10 sur les orignaux ne pourraient-ils pas être remplacés plus avantageusement par une capitation ou un droit sur les denrées et les habitations ?

2o En faisant une légère réduction sur les droits actuels, ne se trouverait-il pas en Canada des gens disposés à prendre pour eux la ferme du roi et capables de garantir qu'elle produirait le même revenu qu'à présent ?

M. de Meulles rassembla quelques notables du pays dans le but de connaître leurs sentiments sur les questions posées par M. de Seignelay.

M. Dupont de Neuville fut au nombre des dix-sept ou dix-huit notables consultés.

La réponse unanime des notables à la première question fut que, pour le présent, il était mieux de ne rien changer. A la seconde question, on répondit qu'il serait désirable qu'il se trouvât dans le pays des personnes en état de prendre la ferme du roi (1).

En 1686, lors de son voyage en Acadie, l'intendant de Meulles nomma M. Dupont de Neuville pour agir comme son subdélégué pendant son absence.

Le 8 mai 1686, le gouverneur de Denonville écrivait au ministre:

"M. l'intendant (parti pour l'Acadie) nous a laissé ici le sieur Dupont, conseiller au Conseil Souverain, pour son subdélégué, duquel j'ai tout lieu de me louer. Il me paraît assez appliqué à rendre justice. Si vous aviez la bonté de lui procurer quelque gratification cela ne serait que très utile pour donner de l'émulation aux autres et l'engager à continuer de bien servir" (2).

Sous l'ancien régime, la grande ambition du seigneur était de devenir patron de l'église de sa seigneurie. Lors de la reconstruction de l'église de Neuville, en 1698, M. Dupont de Neuville essaya d'en obtenir le patronage, mais Mgr de Laval, qui était absolument opposé à ce privilège à cause des embarras qu'il créait à l'Église, réussit à l'en empêcher.

Au greffe du notaire Chambalon, à la date du 23 mai 1698, nous trouvons une protestation servie au chanoine Le Vallet, chargé d'affaires de Mgr de Laval, au sujet de la construction de l'église de la seigneurie de Neuville. Nous la reproduisons ici:

"Aujourd'hui vingt-troisième jour de mai mil six cent quatre vingt dix huit, sur l'heure de quatre de relevée, nous Louis Chambalon, notaire royal en la prévosté de Québec soussigné, y résidant, certifions qu'à la requête de Mr Me Nicolas Dupont, Escuyer, seigneur de Neuville, conseiller au Conseil Souverain de ce pays, nous nous sommes avec luy et les tesmoins aussy cy-bas nommés transporté en l'hô-

tel épiscopal de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime évesque de Québec ou étant parlant à Mrs Estienne Le Vallet, prestre, chanoine de l'église cathédrale de cette ville, chargé de la conduite des affaires de mon d. seigneur l'évesque auquel mon d. Sr. Dupont a en nos presences représenté qu'ayant toujours desclaré à mon d. seigneur l'évesque que son intention estait de fournir tout ce quy estait necessaire pour la bâtisse de l'église paroissiale de sa d. seigneurie de Neuville affin d'estre patron de la d. esglise et de jouir de l'avantage que le roy accorde à ceux quy font de pareilles fournitures et depances, et que mesme il en avait donné connaissance à monseigneur le comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant-général pour le roy en ce pays, et à monseigneur de Champigny, intendant en ce d. pays, affin d'estre apuyé de leur autorité et crédit pour estre maintenu dans le d. privilège de patronage et qu'il avait eu lieu de croire que le d. seigneur l'évesque n'yrait pas sur les lieux trasser la place pour poser les fondamens de lad. église sans l'avoit fait advertir de s'y trouver comme il luy avait promis et avoir son consentement; et ce d'autant plus qu'outre qu'il est seigneur haut justicier de la d. seigneurie le lieu que destine mon d. seigneur l'évesque pour la placer est un fond quy luy appartient, duquel personne ne peut disposer sans son consentement, et que c'est pour toutes ces raisons et encor crainte que s'il gardait un plus long silence on ne vouldit luy imputer à un conceitement desavantageux à sa pretention; qu'il desclare à mon d. seigneur l'évesque qu'il est prest de fournir généralement tout ce quy est necessaire pour la bâtisse de l'église paroissiale de Neuville sur son propre fond qu'il veust bien donner pour cet effait et mesme le terrain convenable pour le presbitaire, et ce pour estre à toujours patron de lad. église et jouir des privilèges et droits attribués au patronage suivant ce quy en a esté réglé par Sa Majesté par son édit du mois de may 1679, article sixiesme, protestant que tout ce que peut avoir fait mon d. seigneur pour parvenir à la d. bâtisse et tout ce qu'il pouvoit faire ou faire faire dans la suite ne pourra nuire ny préjudicier à luy dit sieur Dupont, attendu qu'il n'a eu jusque à présent aucune connaissance certaine de ce qu'il a fait sur ce sujet par le passé; Et sy au préjudice de la présente desclaration et protestation il estait passé outre à la bâtisse de lad. église attendu l'absence de mon d. seigneur l'évesque, quy peut estre fort longtemps dans son voyage de Montréal, le d. sieur Dupont desclare encore dabondant à mon d. seigneur parlant comme dessus crainte que s'il faisoit defrence aux ouvriers de continuer leurs travaux on ne vouldit luy imputer les retardemens de l'ouvrage et la non bâtisse de la d. église, qu'il sera prest toutes fois et quantes et aussitost le retour de mon d. seigneur l'évesque de luy en rembourser le prix de ce qu'il y aura d'ouvrage fait non pas sur le pied des marchés faits par mon d. seigneur l'évesque attendu qu'ayant confondu le marché d'une autre église dite de Ste-Foy avec celui de la d. église de Neuville celui de la d. église de Ste-Foy fait en encherir l'autre de plus du tiers, mais au dire de personnes à ce connaisantes et des intéressés quy seront nommés par quy il appartiendra, de toutes lesquelles déclarations et protestations mon d. Sr Dupont nous a requis de luy en accorder acte et de les nottifier à mon d. seigneur l'évesque pour luy servir en tems et lieu ce que nous dit nore luy avons accordé et du tout donné coppie au d. sieur Vallet à ce qu'il avt à en donner avis à mon d. seigneur l'évesque; fait aud. pallais épiscopal le jour et an susd. en présence des sieurs Pierre Rey Gaillard comre d'artillerie en ce pays, et de François Aubert tesmoins demeurant au dit Québec quy ont avec le mon d. sieur Dupont et nore signé, Dupont et nore signée la présente minute et la coppie d'icelle delaissée en original es-mains du d. Sr Le Vallet en parlant comme dit est.

Dupont  
Rey Gaillard  
Aubert  
Chamballon (1)"

Le 1er juin 1703, M. de Bermen de la Martinière, conseiller garde-scel du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France depuis 1700, était fait lieutenant général de la Prévosté de Québec.

(A suivre).

Traitez l'IMPURETÉ du SANG  
**DODD'S KIDNEY PILLS**  
Pillules Dodd pour le Rein

**LA CARTE ROUTIERE DE 1934**

Le département de la Voirie commencera, au début du mois de mars, la distribution de la carte routière et touristique de la province de Québec pour l'année 1934.

La carte de cette année ne diffère pas beaucoup de celle des deux années précédentes. Elle conserve le petit format et le pliage en accordéon si appréciés des automobilistes. Le fond de la carte est jaune-clair, les lacs, rivières et inscriptions géographiques sont en bleu, les grandes routes en rouge, les chemins secondaires en vert et les noms de localités en noir. La carte renferme les dernières améliorations et additions au réseau routier, de même que les quelques changements faits au numérotage des grandes routes.

Au verso, la carte routière et touristique de la province de Québec renferme un grand nombre de renseignements pratiques qui en font le vade mecum de l'automobiliste et la rendent indispensable à tous ceux qui ont l'intention de voyager quelque peu dans la province.

Voici un résumé des matières que contient la carte de 1934: Au recto, la carte générale des routes de la province, deux cartes à grande échelle des districts de Québec et de Montréal, la liste des routes avec numéros et distances, les règlements des domaines, l'explication des signaux symboliques de danger et de direction, la liste des bureaux officiels de renseignements. Au verso, différents renseignements à l'usage des touristes étrangers, les principaux articles de la loi des automobiles, les calendriers de la chasse et de la pêche, des renseignements sur les hôtels de la province, la liste des publications de l'Office Provincial du Tourisme, un résumé de la loi concernant le port des armes à feu, les entrées et sorties de villes, une liste de distances entre les principales villes de la province et divers autres points du Canada et des Etats-Unis, l'index des localités figurant sur la carte générale, et différents renseignements sur les chemins de fer, les lignes de navigation, les services de baes et traverses et d'autobus de la province.

On peut dès maintenant se procurer la carte routière et touristique de la province de Québec en s'adressant par lettre à l'OFFICE PROVINCIAL DU TOURISME, Ministère de la Voirie, Parlement, Québec, ou en personne aux différents bureaux de renseignements.

**GARDEZ-VOUS DES RÉCLAMES TROMPEUSES**

Assurez-vous qu'on vous sert le véritable SON ALL-BRAN Kellogg

Le son a si bien démontré qu'il soulage la constipation ordinaire que certains fabricants de céréales, dont les produits ne renferment qu'une partie fractionnaire de son, ont prétendu que cette contenance minimum de son suffisait à donner de bons résultats.

Peut-être avez-vous essayé quelques uns de ces produits à base de son et en avez-vous été désappointé? La vérité nue, c'est qu'ils ne fournissent pas la quantité de son nécessaire. Ce sont les "matières inassimilables" du son et ses fibres qui aident à corriger la constipation ordinaire. Ces "matières inassimilables" agissent comme celles des légumes feuillus. Dans l'organisme, elles absorbent l'humidité et forment une masse molle qui dégage doucement les déchets de l'intestin.

Le SON ALL-BRAN Kellogg fournit les "matières inassimilables", sous une forme commode et concentrée, et les vitamines B, ainsi que du fer pour le sang. Il s'est fait les millions d'amis, parce qu'il triomphe de la constipation ordinaire sûrement et agréablement. Il est tout son, comme son nom l'imphique, sans aucune addition, sauf celle des arômes: du malt, du sucre et du sel. Quand vous achetez une céréale de son pour le soulagement de la constipation, lisez ce qui est imprimé sur le paquet. Les faits sont là! Mettez-vous en sûreté: exigez le SON ALL-BRAN Kellogg, en paquet rouge, et vert. Vendu par tous les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario, Canada.

**OITOMAN**  
Tabac à Cigarette  
Roulez-les vous-même  
Economie et Satisfaction  
25 Cigarettes pour 10¢  
Dapiers à Cigarette Gratuits

**VOUS vous rappelez soudain que c'est son anniversaire... impossible d'avouer votre oubli...**



**L. Belcourt, Gérant**  
et vous êtes loin d'elle

**Rendez-vous au téléphone... un appel interurbain, réparera votre oubli.**

Le téléphone est toujours prêt à servir les maris oublieux, et les autres aussi. Il est maintenant aussi facile de faire un appel interurbain que de parler à son voisin. Voyez aux premières pages de l'annuaire combien les taux sont peu élevés. Vous pouvez téléphoner à environ 100 milles pour 30 cents.



**T'a pas ?**

TIENS, CE VIEUX JOS, TOUJOURS LE MÊME!

T'a pas déjà rencontré l'ami qui te paralyse la main en la serrant de toutes ses forces.

ALLO, JOS, COMMENT ÇA VA ?

ou l'autre qui t'ébrante d'une tape amicale dans le dos pour te faire une bonne surprise.

ÇA, C'EST LA MEILLEURE!

ou l'autre encore qui se croit bien fin en retirant la chaise où tu allais t'asseoir.

C'EST MOI QUI RÉGALE JOS, A LA TIENNE!

T'a pas alors rencontré un vrai ami pour t'offrir une couple de bouteilles de BLACK HORSE ?

Dites simplement - "Bière BLACK HORSE" Dawes, S.V.P.

# LE SPORT

## Bel événement sur la Rive Sud

DEMAIN, A LAUZON

Le Berthierville (près Montréal), fameuse équipe de hockey qui, depuis le début de la saison, a joué avec les principaux clubs de Montréal, entre autres le Champêtre et le Lafontaine de la Ligue Mont-Royal, sera à Lauzon demain après-midi, à 2 h. 30, sur la patinoire du Collège St-Joseph, pour rencontrer le Lauzon Sr. qui se fait fort, comme d'habitude, de remporter la victoire.

Pour cette joute d'importance, l'admission générale sera de .10 cts et pour les enfants, .05 cts.

En foule! encourageons notre sport national sur la rive sud. (Communiqué)

## Au club Lauzon

L'Académicien de l'Académie Commerciale de Québec aimerait à recevoir le Lauzon et l'invite à choisir le soir qui lui plaira.

## Nos raquetteurs

Les Voltigeurs et leurs amis quitteront notre ville, demain matin, pour aller participer à la fête des raquetteurs, à Beauceville. Le train quittera Québec à 8 heures.

## \$100. d'amende

### N. H. L. ET CANADO-AMERICAINE

Montréal, 24. — Léo Dandurand et Newsy Lalonde respectivement directeur-gérant et gérant des Canadiens de la N. H. L., ont été condamnés à \$100.00 d'amende pour avoir pris part à une bataille avec Hooley Smith des Maroons lors de la joute de jeudi soir. Smith se vit administrer une facture de \$50.00 pour sa part.

En plus de cela, Frank Patrick, directeur-gérant de la N. H. L., a annoncé que Dandurand et Lalonde sont suspendus pour deux jours; ainsi ils devront rester en dehors du banc des Canadiens dans les prochaines parties contre le Chicago et l'Ottawa. Sylvio Mantha les remplacera.

Providence, 24. — Le juge James-E. Dooley, président de la ligue Canado-Américaine, a imposé une amende de \$100. à Billy Coutu, gérant des Providence Reds, comme punition... tangible pour le coup de poing qu'il donna à l'arbitre Johnny Walsh, de Shawinigan, mardi soir dernier, au cours d'une partie entre Québec et Providence.

C'est la première fois, dans l'histoire de la Canado-Américaine, qu'une amende est imposée à un "coach" parce qu'il a frappé un arbitre.

Nez achetez, aux plus hauts prix du marché, les noix brutes de

**Renards Argentés**

Comparez notre offre avant de décider de vos achats: essayez-les en nous en envoyant une ou deux par la poste: Satisfaction garantie.

J. E. McCOMBER  
3412, Ave du Parc Montréal

## Autre échec pour les Anciens, hier soir

AU PATRONAGE

Les Anciens du Patronage ont cédé, hier soir, devant un "all stars" d'Actifs et perdirent la partie par 4 à 2. Le jeu fut rapide et suivi avec intérêt par une assez nombreuse assistance.

Demain matin, aura lieu la nouvelle rencontre des équipes Canadienne et Notre-Dame, dans la première série de détail de la ligue senior. Ces deux équipes ont annulé, ces jours derniers, et le Notre-Dame avait remporté une victoire, dimanche dernier.

## Partie nulle

QUEBEC ET PROVIDENCE

Les Castors ont annulé une fois encore, hier soir, à l'Aréna de Québec, avec les Providence Reds. Le score fut de 2 à 2 et l'assistance de plus de 6000 personnes.

Après cette partie, le classement de la Canado-Américaine est le suivant:

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	31	14	11	6	84	76	34
Providence	28	12	7	9	78	73	33
Québec	31	12	12	8	68	65	32
Philadelph.	31	11	13	7	76	72	29
New-Haven	30	10	16	4	51	67	24

## Dans les ligues

AUJOURD'HUI

**La N. H. L. :**  
Boston à Ottawa.  
Chicago à Canadiens.  
Rangers à Toronto.  
**Can-Américaine :**  
Aucune joute.  
**L'Internationale :**  
Windsor à Cleveland.  
London à Buffalo.

DIMANCHE

**La N. H. L. :**  
Américains à Détroit.  
**Can-Américaine :**  
Boston à Providence.  
Philadelphie à New-Haven.  
**L'Internationale :**  
London à Syracuse.

**BONNES NOUVELLES**

LES Pistaches Salées Planters sont toujours aussi fraîches que le dernier Extra. Croustillantes comme une journal qui sort de la presse. Aussi grosses et volumineuses que l'édition de samedi.

Ces pistaches entières, rôties et salées sont la fleur de la récolte. "Le lunch à cinq cents". Vendues seulement dans le sac de glassine portant M. PEANUT. Achetez-en un sac tous les jours.

PLANTERS NUT & CHOCOLATE COMPANY, LIMITED  
Toronto, Canada

**PLANTERS SALTED PEANUTS**

## Si vous souffrez de:

- Faiblesse
- Maux de reins
- Rhumatisme
- Épuisement
- Maux d'estomac
- Fatigue
- Malaise général

occasionnés par l'affaiblissement de tout le système

prenez, Messieurs, les **PILULES MORO**; elles sont toujours employées avec grand succès.

**PILULES MORO**

pour les Hommes

60 Médicins Moro, 1570, rue S.-Denis, Montréal.



## Poste CHRC Québec

930 KILOCYCLES

SAMEDI

- 12.00 La chanson française
- 12.15 Autour de la table.
- 12.30 Cordes et ivoire, courtroisie du Corset Nu-Back
- 12.45 Mozart Chain Store
- 1.00 John Millen & Son
- 1.15 La Laiterie Laval
- 1.30 Dialogue
- 1.40 Programme Chevrolet
- 1.55 Metropolitan Opera Company (C. C. de la R.)
- 5.30 Variétés
- 5.45 Souvenirs d'antan, courtoisie de Kruschen Salts
- 6.00 L'Heure Cyma
- 6.01 Fantaisies du Théâtre Arlequin.
- 6.15 Universal Auto Inc.
- 6.30 Dernières dépêches et horaires des programmes — C. C. de la R.

- 6.36 The Co-Eds (C. C. de la R.)
- 7.00 J. S. Ruelland
- 7.15 Roger & Gallet
- 7.30 L'Heure Cyma
- 7.31 Sérénade acadienne (C. C. de la R.)
- 8.00 Nouvelles de la semaine — C. C. de la R.
- 8.15 Maurice Meerte et son orchestre de danse (C. C. de la R.)
- 8.30 Sous les Ponts de Paris (C. C. de la R.)
- 9.00 Radio-Hockey de la General Motors Limited
- 10.29 L'Heure Cyma
- 10.30 Dernières dépêches et pronostics de la température C. C. de la R.
- 10.35 Billy Bisset et son orchestre de danse — C. C. de la R.
- 11.01 Clair de Lune sur le Pacifique (C. C. de la R.)
- 11.30 L'Heure Tav. (Silence)

DIMANCHE

- 12.00 L'Heure Tavannes
- 12.01 L'Heure de la Pharmacie Brunet
- 1.00 Le Chien d'Or
- 1.15 Les Grands Comédiens
- 1.30 Programme Nerviline
- 1.45 St-Cyr & Frère
- 2.00 Calgary Citizens Band (C. C. de la R.)
- 2.30 Causerie (C. C. de la R.)
- 2.45 Le Trio Lyrique (C. C. de la R.)
- 3.00 L'Orchestre Philharmonique de New-York (C. C. de la R.)
- 5.00 L'Heure Catholique (CHRC) Qué — CRCS, Chicoutimi CRCM, Montréal — CHNC, New-Carlisle
- 6.00 L'Heure Cyma
- 6.01 Miettes musicales
- 6.15 L'huile et gazoline Champ plain
- 6.30 Dernières dépêches et horaires des programmes — C. C. de la R.
- 6.36 Evangeline (C. C. de la R.)
- 7.00 Robinson Clothes' Shop
- 7.15 La Shampoo Fitch
- 7.30 L'Heure Cyma
- 7.31 Les maîtres de la musique "Brahms" (C.C. de la R.)
- 8.00 Programme du Sirop Lambert
- 9.00 Opérette: "Le Comte de Luxembourg" (C.C. de la R.)
- 10.00 Presenting (C. C. de la R.)
- 10.30 Dernières dépêches et pronostics de la température (C. C. de la R.)
- 10.38 The Elgar Choir (C. C. de la R.)
- 11.00 Le crépuscule près du foyer — C. C. de la R.
- 11.30 L'Heure Tavannes (Silence)

LUNDI

- 9.06 L'Heure Tavannes
- 9.01 La Pharmacie Soucy
- 9.15 Jos. Vaillancourt
- 9.30 Le Club du Cou-Cou
- 9.45 Madden Ltd.
- 10.00 L'horaire des programmes.
- 10.01 La Laiterie Laval
- 10.15 Musique d'orchestre
- 10.30 Extraits d'opérettes
- 10.45 Frivolités.
- 11.00 Poèmes symphoniques
- 11.15 Nos chanteurs canadiens.
- 11.30 Récital d'orgue du Théâtre Capitol
- 12.00 Father's John Medicine
- 12.15 La chanson française
- 12.30 Autour de la table
- 12.45 Jos. Lefrançois
- 1.00 Les radios Philco — John Millen & Son.
- 1.15 Dialogue

## Vieil or Vieux bijoux

J'achète le vieil or de toutes sortes, tel que boîtiers de montres, chaînes, dents en or, ponts, pièces d'or, lingots, etc. etc. Envoyez vos bijoux à l'adresse suivante et je vous allouerai le plus haut prix. Je paie de suite et par mandat de poste. Si vous acceptez le montant vous échangez le mandat. Sinon, retournez-le, et votre or vous sera retourné. — Adressez:

AIME FOURNIER  
166, La Canadière, Québec.

## LEVIS PAIE SES CREANCIERS

Suite de la page 1

septembre prochain, en rapport avec l'avance de l'heure pour la saison d'été. Elle souhaite que toutes les villes où l'heure change en été s'accordent à choisir les mêmes dates.

**Remerciements.** — La famille de feu M. Cléophas Blouin a remercié le conseil de ses sympathies témoignées à l'occasion de son deuil récent.

**Soumissions.** — Pour la prochaine séance, des soumissions seront demandées pour l'achat des revenus provenant du parc aux animaux, rue St-Augustin, et de la poste publique de la rue St-Louis, pour deux ans, aux conditions des années précédentes.

**Les assurances.** — M. René Roy a suggéré au conseil de dresser un registre des assurances en vigueur dans chaque département, avec dates d'échéances, noms de compagnies et autres détails non moins utiles.

La soumission des comptes et une brève discussion sur le projet de changer certains noms de rues, ainsi que le numérotage des résidences où il y a lieu précédemment l'ajournement "sine die" de la séance régulière, à 9 h. 15.

Le conseil s'est ensuite réuni en comité, où il a siégé à huis clos.

## UNE SUGGESTION

Après la séance du conseil, M. l'échevin Brochu nous a soumis une suggestion à l'adresse des contribuables: celle de faire enlever les monticules de neige devant les résidences.

La suggestion a certes du bon sens sous divers rapports. Il y a par exemple le point de vue urbanisme, comme le point de vue sécurité. De plus, il y a l'empêchement des inondations de caves et autres quand arrivera le chaud soleil du printemps, puis l'aide à procurer aux sans-travail et à tous ceux qui, avec chevaux et voitures, peuvent exécuter ce déblaiement. La chose peut se faire à bon compte et, si l'on ne sait à qui s'adresser, M. Brochu suggère un simple appel téléphonique à l'Hôtel de Ville.

L'idée est excellente et vaut d'être suivie par tous ceux qu'elle intéresse.

- 1.30 Un moment de sieste.
- 1.45 Sélections.
- 2.00 Le Folklore de Catarrh-zone
- 2.30 L'Heure Tavannes (O Canada)

DEMANDEZ A VOTRE PHARMACIEN les drogues pures portées en marque de commerce —

**SOUFRE GEL EPSOM ACIDE BOSSON HUILE DE CASTOR PÉBOLINE SABLE SUISSE PÉTROCLATON**

**L'HYGIENE**

par

Service d'Hygiène de l'Association Médicale Canadienne et de Com. Pagnies d'Assurance-Vie du Canada

Suite de la page 1

l'apparence anormale des mâchoires, aussi la mastication convenable des aliments devient alors difficile si non impossible.

La tétine ne fait jamais de bien, quelle que soit sa forme. Elle n'est rien autre chose qu'un objet malpropre, antihygiénique, que l'on donne au bébé avec l'idée erronée qu'il en a besoin. Il n'y a qu'une seule place qui convienne aux tétines: c'est le poêle ou la poubelle, jamais la bouche de l'enfant.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

## Retraites paroissiales

Demain, à Christ-Roi, Ville-may, aura lieu la clôture de la retraite des dames et demoiselles, puis l'ouverture de la retraite des hommes et jeunes gens.

Il en sera de même à Lauzon, où les retraites paroissiales annuelles se sont ouvertes au début de cette semaine.

## Maintenant rétabli

Après avoir gardé la chambre pendant quelques jours, M. le Dr L.-P. Sirois, de Lauzon, est maintenant rétabli et au service de sa clientèle.

## Aux congréganistes de Lévis

Le grand office des morts pour le repos de l'âme de M. Cléophas Blouin sera récité demain matin, à 7 heures, par les congréganistes de Notre-Dame, en leur chapelle.

Par suite des prières spéciales du soir en l'honneur de saint Joseph, la récitation de cet office pour le confrère décédé aura lieu le matin au lieu du soir.

## Ambulance Thibault

Mlle A. Bernier, de la rue Fagot, à Bienville, a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, hier soir, pour y subir une opération chirurgicale d'urgence.

L'ambulance de M. Jos.-P. Thibault a effectué le transport de la malade.

## QUEBEC CENTRAL

DEPART DE QUEBEC (Gare du Palais)

No. 6 — 4.00 p. m. tous les jours pour Sherbrooke, Boston, Springfield et New-York. Tous les jours, excepté dimanche des points d'embranchement de Mégantic et Chaudière, Wagon-lits pour Boston, les mardis et jeudis, et pour Springfield et New-York, les dimanches, et wagons-salons-restaurants pour Sherbrooke.

ARRIVEE A QUEBEC (Gare du Palais)

No. 1 — 12.50 p. m. tous les jours de Sherbrooke, Boston, Springfield et New-York; tous les jours excepté dimanche, des points d'embranchement de Mégantic et Chaudière, Wagon-lits de Boston, les jeudis et samedis, et de Springfield et New-York, les samedis, et wagons-salons-restaurants de Sherbrooke.

DEPART DE LEVIS (Gare Union)

No. 2 — 7.50 a. m. tous les jours excepté dimanche pour Sherbrooke, aussi St-Joseph à Morisset incl. et St-Victor à Courvelles incl. Wagon salon-restaurant pour Sherbrooke.

ARRIVEE A LEVIS (Gare Union)

No. 5 — 8.25 p. m. tous les jours excepté dimanche de Sherbrooke, aussi points d'embranchement de Mégantic et Morisset à St-Joseph incl. Wagon salon-restaurant de Sherbrooke.

Bureau des billets, (Gare Union, tél. 89) Lévis.  
Bureau des billets, en ville, 30 rue St-Jean (tél. 2-3841) Québec.  
Bureau des billets, (Gare du Palais, tél. 2-1284) Québec.

LE PLUS RECENT HORAIRE TEL QUE CI-HAUT EST PUBLIE CHAQUE SEMAINE DANS CE JOURNAL.

## Costumes de bains nouveaux

Par la correspondance échangée avec les manufacturiers et marchands de confection, la Ligue Catholique féminine a obtenu la mise en vente de costumes de bains convenables et partant plus hygiéniques qui protègent contre l'insolation reconnue dommageable à la santé.

Ce qui a été obtenu par la Ligue, à la demande d'un grand nombre, sera sans doute apprécié, puisque l'on pourra satisfaire maintenant aux exigences tant au point de vue hygiénique que pratique qui ont été soulignées.

Comme certains manufacturiers ont annoncé la fabrication de costumes convenables et jolis qui seront en vente pour la prochaine saison de villégiature, il serait à souhaiter qu'en outre des nombreuses demandes déjà faites, toutes les personnes désireuses d'exercer une saine influence renouveau, sera sans doute apprécié, puisque l'on pourra satisfaire maintenant aux exigences tant au point de vue hygiénique que pratique qui ont été soulignées.

## Décédé à Pintendre

Mme veuve Alfred Couture, de St-Louis de Pintendre, vient d'être plongée dans le deuil par la mort presque subite de son fils, Joseph-Georges, âgé de 12 ans, décédé vendredi matin. Sa sépulture aura lieu lundi matin, à neuf heures.

Nos condoléances à la famille. Le défunt laisse pour le pleu-

**L'ONGUENT DU SOLDAT**

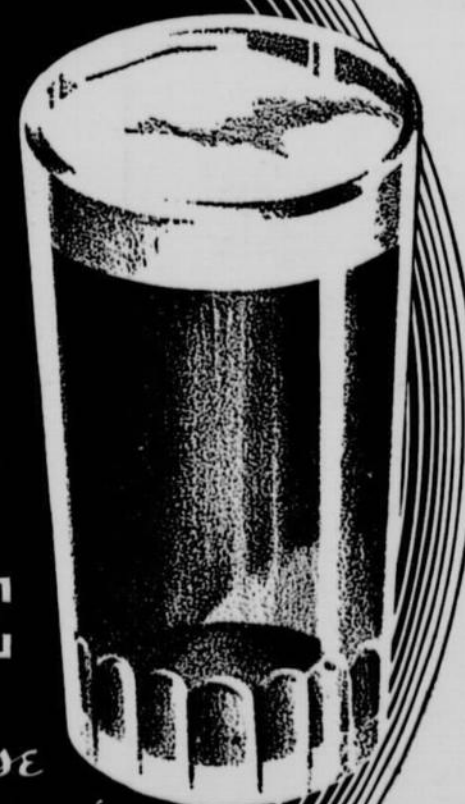
POUR BLESSURES, BRULURES, ENGELURES, ULCÈRES, ETC.

ENLEVE LA DOULEUR  
ARRÊTE LE SANG 50¢  
PRÉVIENT L'INFECTION

LAIGES DES PRÉPARATIONS DERMATOLOGIQUES

En vente dans toutes les pharmacies à Lévis

## CE QUI SE BOIT ENTRE HOMMES!



**LA BIÈRE**  
la plus  
moelleuse  
jamais brassée

## MOLSON'S EXPORT

Excellente dans un grand verre... excellente dans un petit verre... excellente de quelque façon que vous la prenez... telle est la MOLSON EXPORT, la préférée des connaisseurs. Elle stimule sans jamais déprimer!